

Place à la voie verte !

Retrouvez
à l'intérieur :

le magazine
de l'office de tourisme

quatre
saisons

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

LES
AUTOMNES
2019

Vienne
Condrieu
Agglomération

Allo l'Agglo !

Pour contacter les services de Vienne Condrieu Agglomération



30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
BP 263
38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

■ Aménagement urbain

- **SIG / Foncier** : 04 74 78 78 98
- **Autorisations du droit des sols (ADS)**
04 82 06 33 06
- **Planification** : 04 69 46 14 83
- **Instruction** : 04 82 06 33 06
- **Déclarations d'Intention d'Aliéner**
04 74 78 32 29
- **Habitat** : 04 74 78 32 20
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement** :

N° Vert 0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

■ Assainissement

04 82 06 33 00
assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Cohésion sociale

- **Contrat de Ville**
- **Réussite éducative**
- **Santé**
- **Prévention de la délinquance**
04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28
- **Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes**
04 74 31 60 09
oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- **Politique sociale de l'habitat-rénovation urbaine**
04 74 78 32 19
- **Emploi-Insertion-PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)**
Au siège de Vienne Condrieu Agglomération :
04 27 87 80 07
À la Maison des Services Publics à Condrieu
04 87 59 00 10
plie@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- **Service Jeunesse**
À la Maison des Services Publics
1, place des Droits de l'Homme à Condrieu
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
04 87 59 00 01

■ Commande publique

04 74 78 78 86
marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/

■ Déchèteries

- **Chasse-sur-Rhône** - Route de Communay
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 18h
- **Pont-Évêque** - ZI l'Abbaye
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- **Vienne** - Saint-Alban-les-Vignes
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- **Ampuis** - Verenay - Rue du Stade
le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
du mardi au vendredi de 14h à 18h30
samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
- **Villette-de-Vienne** - Chemin du Maupas
du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

■ Environnement et déchets

04 74 53 45 16
environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Petite enfance/modes de garde

04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Téléalarme

04 37 04 82 50
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanence

- **ADIL** 04 76 53 37 30
- **AGEDEN conseil info énergie**
04 76 23 53 50
- **Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)**
04 74 78 78 83
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement**
 N° Vert 0 805 030 043
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- **SOLIBA Rhône / Grand Lyon** :
04 37 28 70 20

Retrouvez-nous sur



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Vienne Condrieu Agglomération

■ Transports et déplacements

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Accueils touristiques

Pavillon du tourisme

04 74 53 70 10

contact@vienne-tourisme.com

- **Du 2 septembre au 4 novembre** :
ouverture 7 jours sur 7
Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi au dimanche : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- **Du 5 novembre au 16 février**
Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi au samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Bureaux d'information touristique :

Emporium

au Musée de Saint-Romain-en-Gal :

- **Toute l'année** :
Du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Condrieu

- **Du 1^{er} janvier au 5 mai** :
Les vendredis et samedis de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
- **Du 6 mai au 16 juin** :
Les mercredis, vendredis et samedis de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
- **Du 17 juin au 1^{er} septembre** :
Du lundi au dimanche de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
- **Du 2 septembre au 30 septembre** :
Les mercredis, vendredis et samedis de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
- **Du 1^{er} octobre au 31 décembre** :
Les vendredis et samedis de 9h30 à 13h et de 14h à 18h

■ Stade nautique

Françoise Clavery Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

Hors vacances scolaires

Lundi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h30
Mardi de 12h à 14h et 17h30 à 19h30
Mercredi de 16h à 20h
Samedi de 15h à 18h
Dimanche de 9h30 à 12h15

Durant les vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12h à 19h30
Mercredi de 12h à 20h
Samedi de 15h à 18h
Dimanche de 9h30 à 12h15

Port du bonnet obligatoire

2 ALLO L'AGGLO !

► Information

En raison de la période pré-électorale, Agglomag ne contient pas d'édito.

3 ÇA S'EST PASSÉ...

6 ÉCONOMIE

- > Trèves, entre Rhône et Loire
- > Chonas-l'Amballan, village où il fait bon vivre
- > Territoire d'industrie : une opportunité pour le territoire
- > Brèves

12 TOURISME

- > Le tourisme, une volonté affirmée et partagée

14 JAZZ À VIENNE

- > Jazz à Vienne aura bientôt une maison !
- > Vienne Condrieu Agglomération accueille le 3^e forum jazz
- > 39^e festival Jazz à Vienne : une édition riche en émotions !
- > Juanjo Guarnido réalisera l'affiche de la 40^e édition Jazz à Vienne

16 CYCLE DE L'EAU

- > L'Agglo prend la compétence eau potable

17 TRANSPORTS

- > Transport à la demande pour tous

18 PLAN CLIMAT

- > Quand les citoyens relèvent des défis énergétiques

19 PETITE ENFANCE

- > Vive le jeu !
- > Un rendez-vous annuel avec le jeu à ne pas manquer

20 ENVIRONNEMENT

- > Bonnes pratiques pour les déchets de soin
- > Produisons moins de déchets !
- > Mise en service de conteneurs enterrés
- > Assurer la sécurité des usagers et des personnels !

22 AMÉNAGEMENT URBAIN

- > Des aides pour rénover son logement

23 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

24 FOIRE DE VIENNE

Agglomag

Le magazine de
Vienne Condrieu Agglomération
N°7

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antares
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 /
38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Carvana
Rédaction : Brigitte Carvana
Directrice du service communication de
Vienne Condrieu Agglomération
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : CARAMBA !

Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783
Dépôt légal : octobre 2019



Nouvelle dénomination du stade nautique à Saint-Romain-en-Gal

Née en 1951, Françoise Clavery Bouyssou a été une pionnière du développement du handisport sur notre territoire et cela dès la fin des années 70. En 1980, c'est sous l'impulsion de Françoise que l'association Avec Les Handicapés (ALH) dont elle était membre, crée sa propre association sportive et s'affilie à la Fédération française handisport. Françoise en sera la première présidente. L'appellation AS Handivienne apparaît en 1982. Année après année, le club s'est développé, a multiplié les différentes disciplines sportives et a attiré de nouveaux membres. La détermination et la combativité de Françoise, ont permis au club de tisser un réel partenariat avec les collectivités et les autres clubs du territoire, de travailler à résoudre les questions liées à l'accessibilité, de développer un réseau d'encadrants bénévoles et de veiller à leur formation, de rechercher des partenariats financiers ou encore d'organiser des rencontres sportives et des moments de convivialité. Françoise fait partie de ces pionniers qui ont vu les femmes et les hommes et leurs envies d'aller de l'avant, de s'intégrer, de pratiquer un sport pour le loisir ou pour la compétition, avant de voir leur handicap, en leur accordant sa bienveillance et en leur offrant les moyens de se réaliser. Son attachement, son engagement et son combat pour l'handisport, lui ont valu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports en 2011 et une des plus haute distinctions de la Fédération française handisport, la médaille d'or du mérite fédéral en 2012. Le stade nautique porte désormais son nom en hommage à son engagement en faveur de la pratique sportive des personnes handicapées.

Retrouvez son histoire : www.handivienne.org



Challenge mobilité

Jeudi 6 juin

Pour la 9^e année, le Challenge Mobilité régional a été organisé sur le territoire. Il permet aux entreprises, associations et administrations de motiver leurs collaborateurs dans la dynamique de l'écomobilité, « pour un jour ou pour tous les jours ».

15 établissements ont participé, 518 personnes sont venues au travail autrement qu'en voiture, dont près de 41 % ont changé de mode de déplacement pour l'occasion.

Cela représente 4 034 kilomètres non réalisés en voiture individuelle.

En lien avec l'agence économique de Vienne Condrieu Agglomération, une dynamique a été impulsée cette année au niveau de l'espace Saint-Germain pour inciter les 1 000 salariés qui y travaillent à venir autrement qu'en véhicule individuel.

116 personnes ont participé et ont effectué 1 891,4 km dans un mode (ou plusieurs) vertueux.



APldays

Samedi 15 juin

Cette matinée autour de « L'abeille, meilleure ouvrière de France » a été organisée au Pavillon du tourisme. Elle avait pour objectif de sensibiliser petits et grands à l'importance des abeilles pour notre environnement à travers divers ateliers (extraction de miel produit par les ruches installées sur le toit du pavillon, ruches pédagogiques, création de bougies en cire, coloriage des masques et ruchettes cartonnées) et l'exposition « Histoire d'abeilles ». Cet événement a été réalisé conjointement par Vienne Condrieu Agglomération, Vienne Condrieu Tourisme, la Compagnie Nationale du Rhône et l'Union Nationale des Apiculteurs Français.

Inauguration des travaux de la piste de BMX de Pont-Évêque

Samedi 15 juin

La piste de bi cross est un équipement créé en 1986 et déclaré d'intérêt communautaire. L'Agglo a réalisé des travaux afin de permettre un plus grand confort dans la pratique sportive (reprise de plusieurs bosses et création d'une nouvelle bosse, création de puits et tranchées d'infiltration).

Le BMX Club de Pont-Évêque compte plus de 120 licenciés, 2 entraîneurs, et un bureau actif regroupant une dizaine de membres.





Visite du chantier de la plateforme de mobilité

Mercredi 19 juin

En mai 2018, Vienne Condrieu Agglomération a engagé les travaux de restructuration du site dédié à l'exploitation et à la maintenance des bus et cars des sociétés Vienne Mobilités, SEM VFD et Cars Faure. Implanté sur la commune de Pont-Évêque, ce centre de maintenance va devenir une plateforme de mobilité territoriale. Il regroupe une centaine de salariés et une soixantaine de bus et cars transportant chaque année près de 600 000 voyageurs sur les lignes interurbaines à vocation principalement scolaires et 1,5 million sur le réseau urbain.

Inauguration du bassin de stockage restitution à Luzinay

Mercredi 26 juin

Ce nouveau bassin de stockage restitution permet de stocker les eaux usées lors de forts événements pluvieux, évitant ainsi de les déverser dans les cours d'eau. Après chaque événement pluvieux, le bassin restitue les volumes d'eau pollués dans le réseau d'assainissement jusqu'à leur traitement en station. Ce bassin a été réalisé par l'Agglo avec le soutien financier de l'Agence de l'eau.



Signature du protocole d'accord du territoire d'industrie « Vienne Condrieu »

Mercredi 26 juin

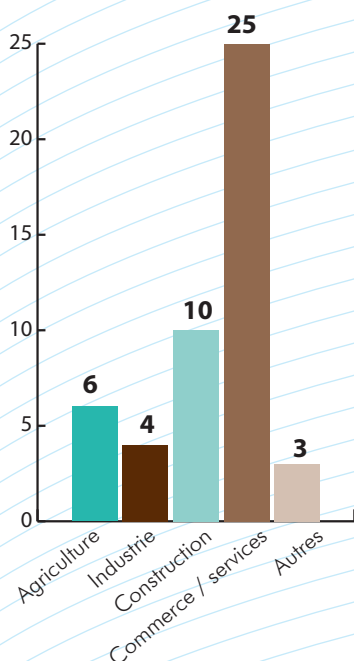
Les représentants de l'État et ses différents opérateurs, de la Région (chef de file du dispositif), des 5 intercommunalités dont Vienne Condrieu Agglomération, les acteurs de l'emploi, les acteurs de l'accompagnement des entreprises et les industriels étaient présents à Vienne, mercredi 26 juin, pour la signature du protocole d'accord du territoire d'industrie « Vienne Condrieu » (voir page 10).



Trèves

Nombre d'établissements actifs :
48

Répartition des établissements



La zone du Plateau, dont les travaux démarreront fin 2019, proposera 8 lots de 800 m² à près de 1330 m², permettant l'accueil d'entreprises artisanales. La commercialisation de la zone est en cours, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'agence économique de l'Agglo.

Trèves, entre

La commune de Trèves, centrée autour de son église et de sa fontaine se situe au sud du département du Rhône, en limite de la Loire et fait partie du Parc Naturel Régional du Pilat.

Son attractivité réside dans sa situation géographique puisqu'à mi-chemin entre Lyon et Saint-Étienne et à proximité des accès autoroutiers.



Florent Chapelle, Camille Branchu, Philippe Brun et Séverine Forel

La Ferme du Colombet, un exemple d'agriculture biologique

Cette exploitation, installée au pied du Mont Monnet à Trèves et née de belles rencontres, élève et cultive, sur ses terres, des volailles, des vaches, des abeilles et des céréales. Le tout 100% bio. Clairement, elle défend et revendique une agriculture locale naturelle et accessible. Un bel exemple de circuit court.

« Notre objectif est de proposer à nos clients des produits issus de l'agriculture biologique à des tarifs accessibles », c'est en ces quelques mots que Philippe Brun résume l'ADN de la Ferme du Colombet. Le concept du 100% bio ne répond aucunement à un effet de mode mais correspond entièrement à la philosophie de ses quatre associés que sont Florent Chapelle, Séverine Forel, Camille Branchu et Philippe Brun. Florent est spécialisé dans l'élevage de poulets, Séverine et Camille sont des apicultrices et Philippe est spécialisé dans la viande bovine. « Nous élevons par an environ 6 000 poulets, découpons 11 vaches et produisons entre 1 à 4 tonnes de miel avec près de 300 ruches. Sans parler de l'exploitation de céréales qui pèse également dans nos travaux annuels », explique Philippe. Aujourd'hui, la Ferme du Colombet propose à la vente : miels, gelée royale GRF (Label Gelée Royale Française), pains d'épices, pollen frais, madeleines, farine, volailles prêtes à cuire, terrines à la coupe, viande séchée, viande fumée...

Une vente qui s'effectue sur place ou via des magasins bio comme BioCoop ou autres Amap.

Preuve de l'engagement des associés, la Ferme du Colombet se veut « Ferme pédagogique ». Autrement dit, elle propose des visites guidées et commentées à ses clients. L'an dernier, elle a accueilli près de 1 200 visiteurs dans ce cadre-là. Un authentique succès.

Elle participe aussi activement à l'opération « De ferme en ferme » qui se déroule chaque année le dernier week-end d'avril.

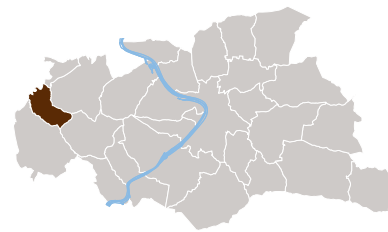
Philippe Brun et ses associés, totalement investis dans leur exploitation désirent continuer à sensibiliser les gens au bien-fondé de leur action et vivre de leurs produits.

■ La Ferme du Colombet

1630, chemin du Colombet, 69420 Trèves
<https://www.lafermeducolombet.com>
contact@lafermeducolombet.fr
 06 64 23 54 54 / 06 26 30 22 63
 06 86 78 56 45

Rhône et Loire

Le projet de la zone du plateau va permettre à Trèves d'offrir aux entreprises locales et extérieures à la commune une nouvelle offre d'implantation.



Home-Pneu, le pneumatique tout terrain...

Pierre-Yves Brunon a créé Home-Pneu il y a neuf ans avec un concept unique dans le secteur : vendre toutes sortes de pneu à domicile et en atelier.

Après avoir réalisé des études classiques, et obtenu un Bac +3, Pierre-Yves Brunon a intégré le bureau d'études de Renault Trucks, à Saint-Priest où il est resté 18 ans. « J'ai fait partie de cette entreprise, mais je rêvais d'être à mon compte, explique Pierre-Yves. Mais il faut trouver son chemin ». C'est après avoir étudié plusieurs projets qu'il décide de se lancer dans les pneus. Il ne lui restait plus qu'à se former. Après avoir obtenu son CAP mécanique et suivi une formation ad hoc, il crée Home Pneu en 2011.

Le concept est simple, fallait-il juste y penser. Home-Pneu vend des pneus pour toutes sortes de véhicule : tourisme, utilitaire, tracteur, poids-lourd, moto, quad et même brouette... « Comme je le dis souvent, précise Pierre-Yves Brunon, patron-fondateur

de son garage, je m'occupe de tout ce qui roule : du véhicule particulier à la brouette ». Le succès de Home-Pneu n'est pas seulement dû à l'offre produite. En effet, le succès de l'activité repose également sur une dualité simple, efficace et qui porte ses fruits : « Le matin, je suis en déplacement et pose les pneus chez mes clients, quels qu'ils soient, souligne Pierre-Yves Brunon, et l'après-midi je reçois mes clients dans mon atelier ».

« J'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie à la partie commerciale, avoue-t-il, je partais quand même de zéro. À présent, ça tourne bien et je réfléchis aujourd'hui sur comment poursuivre mon développement : embaucher, investir dans un local... »

C'est ce que l'on appelle une reconversion réussie.



■ Home Pneu

206, route 2 Vallées, 69420 Trèves
06 32 73 47 59 / 06 32 73 47 59

Olivier Vernay, profession agriculteur par passion

Cet éleveur de chèvres a repris, par passion, l'exploitation familiale qu'il a su développer pour compter à présent 350 bêtes. Rencontre avec un jeune professionnel authentique et pragmatique.

« Je baigne dans cet univers depuis toujours et j'ai toujours su et voulu reprendre les rênes de l'exploitation familiale. Je savais aussi que ce métier a d'énormes contraintes, mais cela me plaît ainsi », c'est avec un enthousiasme communicatif que Olivier Vernay dépeint sa profession. Une profession léguée en

héritage par son père et aussi son oncle qui composent le Gaec familial qu'il intègre en 2009. Lorsqu'il s'installe en individuel en 2013, il se spécialise dans l'élevage des chèvres qu'il souhaite développer. Il investit ainsi dans un nouveau bâtiment.

« Je suis monté palier par palier. Je ne voulais pas brûler les étapes. Il y a 6 ans, je comptais 180 chèvres. J'ai testé. Ça a marché et donc aujourd'hui, j'en ai 350 ; j'ai ainsi pu recruter une salariée. »

Olivier Vernay travaille exclusivement avec la coopérative Eurial de Pélussin. « Le lait que je fabrique est de qualité supérieure et il sert à la fabrication des fromages Soignon ». Un joli gage de

reconnaissance. Sachant que chacune de ses chèvres produit près de 1 000 litres de lait par an.

Olivier se tourne à présent vers l'avenir. Sa profession comme l'ensemble des métiers n'échappe pas à la transition numérique, Olivier, conscient de cette évolution, se dit prêt à passer cette étape.

Préoccupé par le réchauffement climatique, Olivier déplore la sécheresse que le monde agricole connaît cette année. « Il nous faut revoir nos modes de production et vite car les conséquences pourraient être désastreuses si on ne fait rien » explique-t-il.

Même si le contexte peut sembler sombre, cela n'empêche pas Olivier de garder tout son enthousiasme : « Je suis mon propre patron, je suis indépendant et j'aime ce que je fais. Cela n'a pas de prix ».

■ Olivier Vernay, éleveur

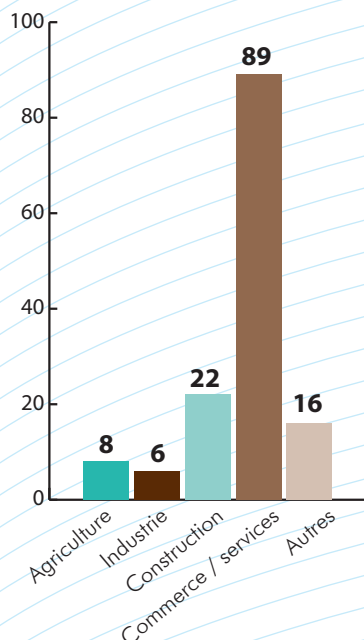
La Dhuire, 69420 Trèves
06 86 80 68 02



Chonas-l'Amballan

Nombre d'établissements actifs :
141

Répartition des établissements



Chonas-l'Amballan, vil

Située sur un plateau dominant le Rhône face aux célèbres vignobles des Côtes Rôties et de Condrieu, la commune de Chonas-l'Amballan possède plusieurs atouts touristiques : un plan d'eau, un parcours pédestre de 7,5 km, le sentier du milan noir, qui conduit jusqu'à la forêt et relie le village au plan d'eau, via les combes et le plateau de



Le Domaine de Clairefontaine, une institution...

Cet établissement étoilé dirigé de main de Chef par Philippe Girardon, depuis 36 ans, est une noble maison incontournable.

Retour sur une recette qui fonctionne depuis près d'un demi-siècle.

« La cuisine, c'est le partage, le plaisir et cela doit le rester » c'est par ces mots simples que Philippe Girardon pourrait résumer son métier de Chef Cuisinier. Le Maître des Lieux dessine depuis maintenant près de trente-six ans les contours du quotidien d'une maison familiale, créée en 1961, dont il a pris la direction avec bonheur. Un bonheur qui ne s'étirole pas avec le temps. « J'ai grandi ici. J'avais ma chambre au-dessus des cuisines et quand il fut question de prendre la tête de l'établissement, je n'ai pas hésité. C'était presque un devoir » souligne-t-il.

Aujourd'hui, sa réussite est incontestable. Le Domaine de Clairefontaine est reconnu nationalement, certes mais aussi internationalement. « 65% de notre clientèle est étrangère, rappelle-t-il, ce qui prouve bien que la notoriété de la maison iséroise a dépassé les frontières ». Et ce depuis fort longtemps. En quelques chiffres, qu'il est toujours bon de connaître, le Cottage compte 40 000 couverts par an, le Domaine 20 000. Et pour faire tourner l'ensemble, Philippe Girardon s'appuie sur une moyenne de 40 salariés à temps plein.

Ces valeurs, le Domaine de Clairefontaine les porte bien avant d'avoir décroché son étoile au Michelin en 1993, « Cet établissement est un héritage familial et

quand je l'ai repris, j'ai promis que je ferais tout pour le développer », se souvient Philippe Girardon qui glisse au passage, que « l'autre secret de la réussite tient à l'exigence que nous avons au quotidien, comme vous l'avez compris mais aussi au devoir de transmission. Nous avons depuis toujours formé des apprentis et nous le faisons chaque année. Pour moi c'est aussi un devoir ».

Sa réussite tient entre autres dans sa capacité d'innover, à la qualité de ses produits, tous locaux et sa faculté de transmettre son savoir-faire. Mais aussi dans la passion de son métier, tout simplement... lorsque Philippe Girardon se projette il se veut confiant et pragmatique : « Je suis aujourd'hui, chef de famille, chef cuisinier et chef d'entreprise. Ces trois rôles sont indissociables et me font prendre conscience que tout est fragile. Il faut avancer sans cesse et savoir se réinventer. Je sais que j'ai de la chance mais vous savez le bonheur ça se travaille, j'en suis persuadé ».

■ Domaine de Clairefontaine

105, Chemin des Fontanettes,
38121 Chonas-l'Amballan
04 74 58 81 52
www.domaine-de-clairefontaine.fr

l'age où il fait bon vivre

l'Amballan. Inscrite au réseau des espaces naturels sensibles de l'Isère depuis 2001, la forêt alluviale de Gerbey est un espace préservé qui s'étire sur 35 hectares.

Chonas-l'Amballan allie qualité de vie et accessibilité pour le plus grand bonheur des entreprises qui s'y installent.

Métal Partner structure son équipe et continue son développement

Entré à 14 ans comme apprenti, Damien Duranton a fait toute sa carrière au sein de Métal Partner avant de racheter l'entreprise il y a près de 3 ans. Alors âgé de 33 ans, il tenait le poste de directeur de production..

Avec un effectif de 18 personnes et plus de 25 ans d'existence, Métal Partner est une entreprise spécialisée en mécano-soudure et en usinage traditionnel. Elle fournit aussi bien des gros groupes internationaux que des PME en pièces et ensembles métalliques sur mesure.

Les produits fabriqués sont très diversifiés. Métal Partner est particulièrement active dans l'industrie, le traitement de surface et dans le secteur du béton préfabriqué.

Grâce à l'accompagnement du Réseau Entreprendre Isère, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de Vienne Condrieu Agglomération, l'entreprise a bénéficié de nombreuses aides et appuis de tous types afin de pouvoir investir dans son parc machine et s'engager dans le programme Ambition afin de continuer à se former et à apprendre pour être plus compétitif.

En trois ans, le travail réalisé est important : dès la première année, l'entreprise a revu totalement son identité visuelle et a créé son atelier d'usinage. La deuxième année, Damien a revu toute l'organisation de l'entreprise et a peaufiné son équipe en nommant des managers. La compétence de l'équipe et le savoir-faire de l'entreprise ont été renforcés par plus de 800 heures de formation cumulée en 1 an et par l'accompagnement de 3 apprentis.

Métal Partner maintient sa démarche cette année, 3 apprentis reprennent l'école en septembre 2019. Pour continuer sa croissance, l'entreprise met en place un nouveau logiciel de gestion : SYLOB qui couvre l'ensemble du processus métier.



Les projets continuent, l'entreprise prévoit d'investir dans un deuxième robot de soudure prochainement et vise une évolution du chiffre d'affaires à 3 M€ d'ici 4 ans.

Pour ce faire, Métal Partner recrute un technico-commercial, 2 monteurs soudeurs et un soudeur.

■ **Métal Partner**, Damien Duranton, DG
ZA du Grand Champ, 38121 Chonas-l'Amballan
04 74 58 97 18
www.metalpartner.com

Ana'Bel Ange, profession coiffeuse...

Annabela Vaz a ouvert son salon de coiffure en plein centre du village de Chonas il y a 15 ans. Avec le temps, elle est devenue barbier et propose des soins esthétiques avec Sylvie Martin.

Avant de s'établir à Chonas-l'Amballan, Annabela Vaz a longtemps fait carrière comme salariée de plusieurs institutions, à Villefontaine et à Givors. Et à cette époque, elle ne s'imaginerait pas forcément à la tête de son propre commerce. « Ma mère travaillait comme femme de ménage chez Jacques Dessange à Vienne et elle m'a dit, je peux te faire entrer comme apprentie coiffeuse. » C'est ainsi qu'Annabela commence sa carrière de coiffeuse. Une fois son

apprentissage terminé, elle quitte Vienne pour Jack Holt à Villefontaine. Par la suite, elle intègre un second salon du côté de Givors. Si elle est toujours salariée, elle prendra petit à petit les rênes de la maison. Et c'est à cette époque que va germer l'idée de la création de son propre salon. 15 ans plus tard, l'enthousiasme est toujours là. « Je ne me lasse pas de mon métier. J'apprends tous les jours quelque chose et puis surtout quel plaisir d'être ici, au cœur de ce village », c'est avec ces quelques mots, simples et teintés d'authenticité, que Annabela Vaz résume sa relation avec une commune dont elle prend le pouls au quotidien depuis 2004.

« Aujourd'hui, dit-elle, ce que j'apprécie surtout, c'est la proximité que j'entretiens avec mes clientes et mes clients. Comme je suis en plein cœur du village, les gens s'arrêtent. Ils prennent rendez-vous ou

pas mais viennent discuter, échanger... Humainement, c'est formidable car on sent que l'on rend un véritable service ». Avec le temps, elle s'est également associée avec une esthéticienne, Sylvie Martin, qui est présente quatre jours par semaine. « Son arrivée a dopé l'activité. La mienne comme la sienne. Les clientes commencent souvent par l'une et terminent avec l'autre. »

Fort de ce succès commercial, Annabela Vaz envisage à présent de lancer un espace barbier. « J'ai commencé cette activité, il y a deux ans mais en forme de test. À présent, je réfléchis à la manière dont je pourrais la développer de façon plus efficace. Là encore, il s'agit d'apporter un service de proximité, j'y tiens... »

■ **Ana'Bel Ange**
Salon de coiffure-esthétique Homme/Femme
180, Ch. de l'Église, 38121 Chonas-l'Amballan
04 74 58 74 54





Territoire d'industrie : une opportunité pour le territoire

Le territoire d'industrie « Vienne Condrieu » composé des communautés de communes Entre Bièvre et Rhône, du Pays Mornantais, de la Vallée du Garon et des Vallons du Lyonnais ainsi que de Vienne Condrieu Agglomération a été retenu par l'État parmi les 141 « Territoires d'industrie » identifiés en France comme présentant une forte identité et un savoir-faire industriel, et où l'ensemble des acteurs sont mobilisés pour le développement de l'industrie. Les « territoires d'industrie » vont bénéficier d'accompagnements et de soutiens spécifiques de la part de l'État, de la Région et des opérateurs nationaux (banque des territoires, BPI, business France...).

Le 26 juin dernier, la signature du protocole d'accord du territoire d'industrie « Vienne Condrieu » a marqué une nouvelle étape dans la mise en œuvre de ce dispositif.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 18 territoires ont été labélisés dont 4 sont territoires pilotes : c'est le cas de celui de « Vienne Condrieu » qui bénéficiera d'une contractualisation accélérée. Le territoire labélisé compte 5 intercommunalités sur 2 départements et regroupe 91 communes, 243 000 habitants, 18 705 entreprises et 58 236 emplois. Avec 1 548 établissements implantés dans les 5 EPCI, représentant 15 078 emplois, le taux d'emploi industriel du territoire « Vienne Condrieu » est de 18 %, alors qu'il est de 11,3 % sur la Métropole de Lyon et 15,5 % sur la Région Auvergne Rhône-Alpes.

C'est sur la base d'un diagnostic partagé que les ambitions et les priorités ont été définies.

• **Conforter la présence et le développement** des groupes et entreprises industriels présents en adaptant les sites économiques aux nouveaux enjeux (desserte, services, transition énergétique...).

• **Maintenir une offre foncière et immobilière adaptée** aux besoins des industriels et des sous-traitants par la création, la restructuration et la requalification des sites.

• **Répondre aux besoins de recrutement des entreprises** par l'adaptation des formations, la promotion du secteur et de l'emploi industriel,

l'accompagnement RH des entreprises et la mobilité/logement des salariés.

• **Accompagner la croissance des entreprises** en favorisant leur développement à l'export, leurs innovations, leur digitalisation et la transition vers l'industrie du futur.

• **Renforcer l'accompagnement de proximité** des entreprises et les synergies possibles notamment dans une logique d'économie circulaire.

• **Favoriser le renouvellement économique** et répondre aux besoins des entrepreneurs via l'accompagnement à la reprise / transmission, et des outils d'incubation technologique ou d'accueil du type pépinière, espace partagé, fablab, etc.

Les actions programmées dans le protocole ont été décidées conjointement par les élus, les industriels, les acteurs de l'emploi, l'État, la Région, les différents partenaires du développement économique du territoire : chambres consulaires, Pôle Emploi, Dirrecte, CNR, Banque des territoires.

Ce plan d'actions se résume en 4 enjeux stratégiques pour l'industrie :

• **ATTIRER** : assurer l'attractivité du territoire et des métiers de l'industrie,

• **RECRUTER** : optimiser la formation et le développement des compétences,

• **INNOVER** : miser sur l'innovation et la croissance des entreprises,

• **SIMPLIFIER** : décomplexifier les démarches administratives et réglementaires

Lionel Beffre, Préfet de l'Isère, concluait ainsi lors de la signature du protocole « Il s'agit maintenant pour l'ensemble des partenaires de se mobiliser pour la réussite de ce dispositif et la mise en œuvre des actions décidées par ce Territoire, pour l'essor de l'industrie de ce Territoire et pour la réussite des entreprises de ce Territoire.

C'est un réel défi qui attend, sur ce Territoire d'Industrie, toutes celles et tous ceux qui veulent travailler au développement et à l'essor des activités industrielles »

Agence
Vienne Condrieu
Agglomération
éco

■ **Pour en savoir plus :**

Agence économique, 04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'agglo et les chambres d'agriculture partenaires

Forts de leur volonté commune de renforcer l'animation en matière de développement agricole et rural sur le territoire, l'Agglo et les chambres d'agriculture ont décidé de s'engager mutuellement dans un travail d'animation. Ce partenariat vise à favoriser une prise en compte des enjeux agricoles et leur articulation avec les autres enjeux du territoire, à tendre vers une gestion optimale et concertée des ressources agricoles, à participer pleinement au maintien et au développement de l'agriculture et de ses filières, à maintenir le lien entre acteurs agricoles, élus, acteurs du tourisme, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et autres acteurs économiques du territoire, pour un territoire économiquement dynamique, et à contribuer à la reconnaissance des rôles de l'agriculture sur le territoire.

Une première conférence agricole !

L'agence économique organise le 23 octobre prochain la première conférence agricole. Cette première rencontre avec les agriculteurs permettra de présenter la nouvelle stratégie agricole de Vienne Condrieu Agglomération. Espace de rencontres et d'échange, la conférence agricole marque une nouvelle étape dans le développement de la place accordée à l'agriculture au sein de l'Agglo.

23 octobre à 13h30,
Espace Pierre Bret, Le Fautre à Trèves

■ Renseignements : 04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

La 2^e Boutique-test a ouvert

Candice Confection, située au 52 rue Marchande a été la première à s'installer dans une boutique test, c'était en décembre 2018.

C'est aujourd'hui Barbara Rocco qui a ouvert sa boutique Mint, Concept store Art Déco, toujours rue marchande mais au 83.

Barbara Rocco propose à sa clientèle un large choix d'objets de déco et d'idées cadeaux : décoration intérieure, cactus, bougies, vases, déco murale (avec des portraits réalisés sur place), mais aussi des petits accessoires d'art de la table ludiques. L'authenticité, l'avant-gardisme et la personnalisation sont les trois valeurs qu'elle souhaite mettre en avant afin de garantir à sa clientèle qu'elle trouvera dans sa boutique l'objet coup de cœur. Mint vous présente une gamme de produits variés et tendance, scrupuleusement choisis pour satisfaire le plus grand nombre.

Barbara souhaite proposer des marques, tels que Bitossi, Pied de Poule, Kikkerland, & Klevering, Lucie Kaas, Umask, la Ciergerie des Prémontrés mais aussi une sélection fabriquée par des créateurs indépendants.

Barbara mise beaucoup sur l'accueil et le suivi de sa clientèle et se met en 4 pour la satisfaire : des vitrines ludiques, un espace jeux pour enfant, des jeux concours, un hot spot wifi pour venir se connecter un petit moment, un coin café...

■ contacts :

Mint Concept Store
83 rue Marchande 38200 Vienne

06 77 89 42 01 - www.mint-concept-store.fr -  MintConceptStore1  mint_concept_store



Restez connecté à l'agence éco !

L'équipe de l'agence éco est présente sur les réseaux sociaux et vous invite à la suivre.

Vous y retrouverez l'actualité économique du territoire, des portraits d'entreprises, de commerces, d'agriculteurs, d'artisans, des présentations de projets...



- Si vous êtes commerçants : @ManagerCommerce Virginie
- Si vous êtes agriculteurs : @delphinefaure
- Pour l'actualité de l'Espace Saint-Germain à Vienne : @espacesaintgermainvienne
- Si vous souhaitez créer votre entreprise : @creersonentrepriseenpaysviennois



: @aeviencondrieu



: company/agence-eco-vienne-condrieu-agglomération

Et sur le site internet

<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>





Le tourisme, une volonté affirmée et partagée

Le nouveau schéma touristique a été voté en Conseil communautaire à l'unanimité. Fruit d'un travail collectif entre les élus et les professionnels du tourisme, ce schéma 2019-2024 réaffirme que le développement touristique est un pilier majeur de la stratégie économique de l'Agglo. Il s'appuie sur le duo Vienne-Condrieu et fait le pari de la créativité, de l'audace et de l'innovation.

Dans le prolongement de son précédent schéma de développement touristique, l'Agglo a souhaité passer la vitesse supérieure et a adopté une stratégie claire, qui propose une offre lisible et différenciante.

Cette stratégie vise à tracer les grandes orientations et inspirer les acteurs locaux, prescripteurs et investisseurs. Ce nouveau schéma mise sur le duo « Vienne-Condrieu », sur la synergie entre le tourisme

et la culture, sur la dimension émotionnelle et la promesse d'inattendu.

La stratégie d'intervention et de mise en œuvre conforte les fondamentaux de la destination touristique et ambitionne de décroiser les différentes politiques publiques concernées par le tourisme en la rendant plus visible et en la mettant au centre des réflexions.

Le schéma mise aussi sur la capacité du territoire à se mobiliser largement et à entretenir cette mobilisation dans le temps

notamment en matière d'événementiels et de communication.

Le schéma touristique 2019-2024 s'organise en 5 axes :

- production événementielle,
- sites et équipements touristiques,
- qualification des espaces publics,
- schéma d'accueil et d'information,
- communication, marketing et image.

La réussite de ce schéma repose sur un engagement collectif de tous les acteurs locaux, dépassant la seule compétence juridique de l'Agglo. En adoptant ce schéma, Vienne Condrieu Agglomération souhaite impliquer l'ensemble des acteurs locaux et notamment les communes.



AXE 1

Production événementielle

Enjeu ➤ L'événementiel fait partie de l'identité du territoire et doit à ce titre être un enjeu majeur, dans une optique de diversification et de fil conducteur en matière de communication sur l'offre touristique. Les capacités d'ingénierie et de production sont donc un axe majeur d'investissement au titre du nouveau schéma pour :

- **Expérimenter et développer** une offre décloisonnée et à forte identité
- **Concevoir et coordonner** une programmation événementielle partenariale et transversale ;
- **Renforcer** les partenariats publics privés ;
- **Faire de l'événementiel une clé d'entrée** pour la valorisation de l'offre touristique et de loisirs.

AXE 2

Sites et équipements touristiques

Enjeu ➤ Le décor, l'aménagement urbain, les sites et équipements forgent l'imaginaire de la destination et font partie intégrante de l'expérience de visite. La capacité à offrir une ambiance qualitative et cohérente avec la promesse d'accueil est un axe clé d'investissement au titre du nouveau schéma pour :

- **Satisfaire le visiteur** (cohérence avec la promesse) ;
- **Surprendre le visiteur** sur le volet de l'inattendu notamment ;
- **Renforcer les retombées économiques** directes et indirectes en faveur du territoire.



AXE 3

Qualification des espaces publics

Enjeu ➤ Dans le cadre de la stratégie, l'objectif est de démultiplier les points de contact avec les visiteurs en proposant une démarche partenariale de diffusion de l'information touristique et événementielle à travers :

- **Des outils physiques et numériques** adaptés au fonctionnement des sites et des partenaires de l'accueil touristique ;
- **Une stratégie de fidélisation multicanal** vis-à-vis des clientèles de proximité, en particulier autour de l'événementiel.

AXE 4

Schéma d'accueil et d'information

Enjeu ➤ Les espaces publics comme les sites et équipements doivent nourrir le positionnement validé dans le cadre de la stratégie. Leur qualification doit permettre de :

- **Expérimenter et développer une expérience** de visite décloisonnée et à forte identité ;
- **Supporter une scénographie urbaine** qualifiée et garante de la promesse d'accueil ;
- **Étonner, surprendre et faire entrer de « plain pied »** le visiteur dans la tonalité de son voyage.



AXE 5

Communication, marketing et image

Enjeu ➤ La destination Vienne Condrieu doit renverser sa dimension « secrète » pour basculer du côté de « l'inattendu ».

Cela passe par un effort marqué en matière de communication et de promotion au titre du nouveau schéma, qui participera également à une dynamique de marketing territorial qui dépasse le seul sujet du tourisme. Dans ce cadre les enjeux sont de plusieurs types :

- **Faire évoluer la marque et l'univers graphique** de la destination Vienne Condrieu autour du positionnement retenu ;
- **Déployer un plan de communication** et de relation média ambitieux, ancrée sur la dimension culturelle et touristique du territoire ;
- **Faire de l'événementiel l'axe majeur de communication et de marketing**, en particulier sur le digital.





Jazz à Vienne aura bientôt une maison !

Jazz à Vienne, établissement public industriel et commercial rattaché à Vienne Condrieu Agglomération, aura dans quelques mois une nouvelle maison.

Situé à flanc de colline, à proximité du théâtre, ce nouveau site offrira un lieu de travail dédié à l'équipe de Jazz à Vienne et de nouveaux espaces extérieurs de réception.

Une étude lancée en 2015 sur l'opportunité de créer un équipement structurant pour Jazz à Vienne a confirmé de réels besoins en termes de bureaux et d'espaces réceptifs. Fin 2016, l'Agglo a profité de la mise en vente d'une maison d'habitation et son terrain sis 11 rue du Cirque, pour en faire l'acquisition. L'emplacement de cette maison, située entre la Maison de la Culture Arménienne et le terrain de l'amicale laïque, présente l'avantage de permettre une réflexion plus globale en intégrant les besoins du festival à son environnement immédiat. L'avant-projet définitif a été validé en Conseil communautaire du 26 juin. Le programme prévoit de rénover la maison existante et de la transformer en bureaux destinés à l'EPIC Jazz à Vienne. La démolition d'anciens bâtis en ruine s'accompagnera de la construction d'une extension pour des espaces de bureaux modulables, un office traiteur, et

des sanitaires. Une plateforme dédiée aux espaces réceptifs sera aussi aménagée.

Un cheminement direct entre la Maison de la Culture Arménienne et les nouveaux espaces est aussi prévu. Enfin, une nouvelle entrée adaptée aux PMR permettra l'accès vers les bureaux et la plateforme réceptive.

Suite à une procédure de concours, c'est le groupement dont le mandataire est le cabinet Doucerain Delziani qui a été retenu pour une mission complète de maîtrise d'œuvre.

Les travaux d'un montant prévisionnel de 2 002 892 € H.T. démarreront au dernier trimestre 2019 par des opérations de curage et de démolition. Les espaces extérieurs seront ainsi mis à disposition pour la quarantième édition de Jazz à Vienne. L'ouverture de la maison du festival Jazz à Vienne quant à elle est prévue pour mars 2021.

Vienne Condrieu Agglomération accueille le 3^e forum jazz

La région Auvergne-Rhône-Alpes est une terre de jazz dynamique, féconde et créative. JAZZ(s)RA en rassemble les acteurs : collectifs d'artistes, clubs, festivals, structures de production et de formation. **La 3^e édition du Forum Jazz** - biennale itinérante - se déroulera **du 27 au 30 novembre sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération**, en partenariat avec les structures culturelles locales et avec la participation des régions partenaires en France et en Europe.

À la fois rendez-vous professionnel attendu et événement culturel tout public, ce forum, placé sous le marrainage de la contrebassiste et compositrice Sarah Murcia, présentera :

- plus de **35 concerts**, dont 25 ouverts au public,
- des **show-cases pour les étudiants et professionnels**,
- la présence de nombreux **professionnels nationaux et internationaux**,
- un programme de **conférences, ateliers, speed-meetings et master-class** construit autour de 3 thématiques : les publics, l'économie et nouvelles sources de financement, la mixité,
- des actions d'éducation artistique : la chorale « **le Grand Collectage Métilisé** » et des **concerts pour les enfants**,
- **présentation de l'affiche de la 40^e édition de Jazz à Vienne** le 30 novembre à 19h, salle du manège à Vienne.

■ **Programmation, billetterie et renseignements**
www.forumjazz.com





39^e festival Jazz à Vienne : une édition riche en émotions !

JAZZ à VIENNE

La 39^e édition de Jazz à Vienne a vu une augmentation de 4% du nombre de festivaliers. Ce fut une belle édition qui restera dans les annales ! Dès les premiers jours, le concert jeune public a été annulé en raison de la canicule et l'équipe de Jazz à Vienne a dû reporter le concert de Ben Harper du 1^{er} juillet en raison d'une impressionnante tempête. Ces deux imprévus de taille n'ont pas empêché quelques 229 000 festivaliers de profiter d'une belle édition toute en couleurs qui a réuni plus de 1 000 artistes pendant 16 jours autour de 250 concerts, dont les 3/4 étaient gratuits.

// 229 000 FESTIVALIERS

// 96 000 SPECTATEURS
À CYBÈLE

// 74 500 SPECTATEURS
AU THÉÂTRE ANTIQUE

// 53 500 SPECTATEURS Caravan'Jazz,
Jazz Ô Musée, Expositions, Académie,
Résonances Métropolitaines, Lettres
sur Cours, Traits de Jazz, Jazz en Ville...

// 5 000 SPECTATEURS AU CLUB DE
MINUIT ET AU JAZZ MIX



Juanjo Guarnido réalisera l'affiche de la 40^e édition Jazz à Vienne

Depuis 2017, le festival Jazz à Vienne et la société 9^eArt+, organisatrice du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême, s'associent pour proposer chaque année le visuel de l'affiche Jazz à Vienne. Après le dessinateur Bruno qui a dessiné une affiche 2018 épurée, Jacques de Loustal nous a emmené cette année en voyage dans son univers très personnel en résonance avec la thématique caribéenne de cette édition. Pour 2020, c'est le dessinateur Juanjo Guarnido qui se voit confier le visuel de la 40^e édition du festival.

Dessinateur de BD, illustrateur et animateur d'origine espagnole, Juanjo Guarnido est un auteur surtout connu pour sa série Blacksad (Dargaud) sur des scénarios de Juan Díaz Canales. Il est aussi auteur des dessins de la série jeunesse Sorcelleries, sur scénarios de

*[La 40^e édition de Jazz à Vienne se
déroulera du 25 juin au 11 juillet 2020]*

Teresa Valero, et réalise de nombreux travaux d'illustrations et des collaborations diverses dans la BD franco-belge. Il a également fait une partie de sa carrière dans le dessin animé et particulièrement dans les studios Walt Disney de Montreuil où il a travaillé pendant dix ans en tant que dessinateur de layouts et animateur de personnages pour Le Bossu de Notre Dame, Hercule, Tarzan et Atlantide. En 2019, il publie l'album Les Indes fourbes aux éditions Delcourt sur un scénario d'Alain Ayroles, un ambitieux et volumineux récit picaresque reprenant le personnage de El Buscón, de l'écrivain du Siècle d'or espagnol Francisco de Quevedo.

L'affiche sera dévoilée le 30 novembre dans le cadre du 3^e Forum Jazz Auvergne-Rhône-Alpes qui se déroulera sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

L'Agglo prend la compétence eau potable

En application de la loi NOTRe, l'Agglo deviendra compétente en matière d'eau potable le 1^{er} janvier 2020. Au-delà des aspects administratifs et organisationnels, cette prise de compétence marque une étape importante dans la perspective d'une gestion complète du cycle de l'eau. Ce transfert de compétence permettra à l'Agglo d'avoir une vision globale du cycle de l'eau sur son territoire et ainsi de mettre en place des actions cohérentes qui tendront dans les prochaines années à rationaliser, préserver et économiser la ressource en eau.



Syndicats maintenus

- SIE* DES MONTS DU LYONNAIS
- SIE* DE SEPTÈME LUZINAY OYTIER...
- SYNDICAT GERBEY BOURRASSONNES
- SMEP RHÔNE SUD
- SIE* CHONAS-L'AMBALLAN, SAINT-CLAIR, SAINT-PRIM

Syndicats dissous et gérés par l'Agglo (01/2020)

- SIE* NORD DE VIENNE
- SIE* DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL
- SAINTE-COLOMBE
- LE SIE* DE L'AMBALLON

* SIE = Syndicat Intercommunal des Eaux

Sur le périmètre de Vienne Condrieu Agglomération, la compétence eau potable est actuellement assurée par 10 communes et 8 syndicats.

Les 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération se répartissent sur les 18 collectivités d'eau potable de la manière suivante :

- **10 communes indépendantes**, dont 5 pour seulement une partie de leur territoire,
- **7 syndicats assurant intégralement la compétence** (de la production à la distribution), dont 3 intégralement sur le périmètre Vienne Condrieu Agglomération,
- **1 syndicat de production**, le SMEP Rhône Sud dont sont membres Chasse-sur-Rhône et Loire-sur-Rhône. Concrètement, ces 2 communes achètent de l'eau au syndicat puis elles assurent la distribution à leurs abonnés.

À compter du 1^{er} janvier 2020, 5 syndicats seront maintenus

- **Le SIE des Monts du Lyonnais (SIEMLY)** qui couvre les communes de Échalas, Longes, les Haies, Saint-Romain-en-Gier, Trèves, et la partie haute des communes d'Ampuis, de Condrieu, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gal, Loire-sur-Rhône, Tupin-et-Semons.
- **Le SIE Septème Luzinay Oytier Saint-Just-Chaleyssin Chaponnay** qui couvre les communes de Septème et Luzinay.

- **Le syndicat Gerbey Bourrassonnes et celui de Chonas-l'Amballan, Saint-Clair, Saint-Prim.**

Ces 2 syndicats sont à cheval sur les territoires de Vienne Condrieu Agglomération et Entre Bièvre et Rhône Communauté. Cette dernière devrait devenir compétente en matière d'eau potable en 2020 et les deux intercommunalités définiront ensemble l'avenir de ces 2 syndicats.

- **Le SMEP Rhône Sud**, qui assure la seule production (captage de Ternay) et dont sont membres les communes de Chasse-sur-Rhône et de Loire-sur-Rhône.

Sur ces territoires, l'Agglo se substituera à ses communes membres au sein des comités syndicaux.

3 syndicats seront dissous avec une reprise de la maîtrise d'ouvrage par Vienne Condrieu Agglomération

- **Le SIE Nord de Vienne**, qui assure sa propre production et la distribution sur les communes de Seyssuel, Chuzelles, Villette-de-Vienne, Serpaize et une partie de Vienne.
- **Le SIE de Saint-Romain-en-Gal Sainte-Colombe**, qui s'approvisionne sur le captage de Vienne et assure la distribution sur les deux communes de Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal.
- **Le SIE de l'Amballon** qui couvre le territoire d'Estrablin, Moidieu-Détourbe, Saint-Sorlin-de-Vienne, Eyzin-Pinet et Meyssiez. Le SIE de l'Amballon couvrait historiquement 3

communes de Bièvre Isère Communauté (Beauvoir-de-Marc, Savas-Mépin et Villeneuve-de-Marc) et possède de ce fait des captages d'eau potable sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération ainsi que sur celui de Bièvre Isère Communauté.

Au final au 1^{er} janvier 2020, l'Agglo assurera en direct la gestion de l'eau potable sur les communes suivantes : Ampuis (partie basse), Chasse-sur-Rhône, Chuzelles, Condrieu (partie basse), Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, les Côtes-d'Arey, Loire-sur-Rhône (partie basse), Meyssiez, Moidieu-Détourbe, Pont-Évêque, Saint-Cyr-sur-le-Rhône (partie basse), Saint-Romain-en-Gal (partie basse), Saint-Sorlin-de-Vienne, Sainte-Colombe, Serpaize, Seyssuel, Tupin-et-Semons (partie basse), Vienne, Villette-de-Vienne.

Assainissement non collectif : réunions d'information et visites

Suite à la création de Vienne Condrieu Agglomération au 1^{er} janvier 2018, l'Agglo a adopté le règlement de son service public d'assainissement non-collectif (SPANC) en décembre dernier. Ainsi, un diagnostic des installations d'assainissement non-collectif doit être réalisé tous les 9 ans au maximum. Dans le cadre de ce diagnostic périodique, les installations situées sur les communes d'Ampuis, Chasse-sur-Rhône et Seyssuel seront visitées à partir du mois d'octobre par les techniciens du SPANC. Des réunions d'information à destination des personnes concernées se tiendront le 10 septembre à Seyssuel (pour Seyssuel et Chasse-sur-Rhône) et le 12 septembre à Ampuis.

Transport à la demande pour tous

À compter du 9 septembre, la totalité des habitants des 30 communes du territoire va pouvoir bénéficier du service de transport à la demande de Vienne Condrieu Agglomération.

Existant sur le territoire de l'ex-VienneAgglo, ce service est aujourd'hui étendu aux 11 communes de la rive droite et à Meyssiez.

Il permet à tous les usagers, à l'exception des scolaires dans le cadre de leurs déplacements domicile/établissement scolaire, de pouvoir effectuer au minimum un aller-retour par jour du lundi au samedi.

Qu'est-ce que le transport à la demande ?

Le transport à la demande est un transport public de proximité qui fonctionne désormais sur la totalité du territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Il permet aux usagers de se déplacer sans soucis avec une prise en charge à l'arrêt le plus proche de leur domicile.

Le transport à la demande peut permettre aux usagers d'aller faire leurs courses, de se rendre à un rendez-vous médical, etc.

Comment ça marche ?

Le fonctionnement du service de transport à la demande est simple.

À l'aide de la fiche horaire, il faut choisir son arrêt, son horaire, ainsi que sa destination parmi les choix proposés. Ce service est également accessible aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant ou titulaire de la carte verte) avec une prise en charge à domicile.

- Pour les habitants d'Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Sainte-Colombe, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Trèves et Tupin-et-Semons, il convient de réserver au **04 79 68 67 86** ou par mail www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

- Pour les habitants de Chasse-sur-Rhône, Chonas-l'Amballan, Chuzelles, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Les Côtes-d'Arey, Luzinay, Meyssiez, Moidieu-Détourbe, Pont-Évêque, Reventin-Vaugris, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Sorlin-de-Vienne, Septème, Serpaize, Seyssuel, Vienne, Villette-de-Vienne, la réservation doit être effectuée au **N°Azur 0 810 414 909** ou sur le site internet lvasurdemande@ratpdev.com

Le titre de transport s'achète auprès du conducteur. Ce ticket unitaire appelé « mobi » coûte 1,20 €. Il permet d'effectuer un trajet simple (aller OU retour) et de bénéficier d'une correspondance gratuite avec les lignes urbaines du réseau L'va et avec les lignes régulières, pendant une heure.

Seules les personnes titulaires d'un abonnement « Mobilib » (tarification sociale des lignes de Vienne Condrieu Agglomération) peuvent accéder à ce service sans acheter de ticket auprès du conducteur.



Concrètement

● Sur les 11 communes de la rive droite, le service TAD (hors usagers scolaires) est organisé autour de 5 lignes virtuelles qui sont les suivantes :

Ligne L11 Les Haies > Condrieu > Ampuis > Tupin-et-Semons > Sainte-Colombe > Vienne

Ligne L12 Les Haies > Saint-Cyr-sur-le-Rhône > Vienne

Ligne L21 Saint-Romain-en-Gier > Échalas > Givors

Ligne L22 Loire-sur-Rhône > Givors

Ligne L31 Longes > Trèves > Rive-de-Gier

Fiche horaires et dépliant de présentation disponible dans votre mairie, à l'Agglo et sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

● Sur l'ex territoire de ViennAgglo +Meyssiez : L'va sur demande :

Zone 50 Estrablin

Zone 51 Pont-Évêque La Carra > Septème

Zone 52 Eyzin-Pinet > Jardin > Moidieu-Détourbe +Meyssiez

Zone 53 Les Côtes-d'Arey > Chonas-l'Amballan > Reventin-Vaugris

Zone 54 Luzinay > Serpaize > Villette-de-Vienne

Zone 55 Estrablin La Rosière > Les Hauts de Vienne > Saint-Sorlin-de-Vienne

Zone 56 Vienne Les Charavelles > Chuzelles > Seyssuel

Zone 57 Saint-Romain-en-Gal > Chasse-sur-Rhône

Fiche horaires et dépliant de présentation disponibles dans votre mairie, à l'Agglo, à la Maison de la Mobilité et sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr et lvabus.com

■ Plus d'informations : Direction des transports 04 79 68 67 86
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Quand les citoyens relèvent des défis énergétiques

Dans le cadre de son Plan Climat et de sa stratégie Territoire à Énergie Positive (TEPOS), Vienne Condrieu Agglomération accompagne les projets de production d'énergie renouvelable.

L'agglomération suit et soutient une démarche développée sur le territoire pilotée par les Centrales Villageoises.

Qu'est-ce qu'une centrale villageoise ?

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transversaux (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une Association et partagent un modèle commun, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et de services. Ce modèle est aujourd'hui mis en œuvre dans plusieurs régions françaises.

Les centrales villageoises mènent des projets qui lient étroitement activité économique et démocratie locale. Les habitants sont invités à donner leur avis dès le départ du projet et à s'impliquer ensuite concrètement dans sa mise en œuvre. La gouvernance est de type coopératif : 1 personne = 1 voix. Le conseil de gestion réunit des compétences polyvalentes.



Vienne Condrieu Agglomération a la chance d'avoir 2 centrales sur son territoire, et pas des moindres puisque la première à avoir été créée en France est implantée sur la commune des Haies, au sein du Parc Naturel Régional du Pilat.

La « **SAS Centrales Villageoises de la Région de Condrieu** » est née en août 2014.

Ce projet photovoltaïque représente :

- 8 installations photovoltaïques mises en service en août 2014 sur 4 toits privés et 4 toits publics,
- une puissance de 76 kWc installés (523 m² de panneaux),
- une production annuelle de 85 MWh soit la consommation en électricité spécifique d'une trentaine de foyers,
- un investissement de 170 000 € HT financé à 33% par des actionnaires locaux, majoritairement citoyens.

La deuxième centrale villageoise, « **les Centrales Villageoises des Collines Iséroises** » a été créée fin 2018. En cours de développement, elle en est à la phase de capitalisation avant de passer à la réalisation.

10 installations sont prévues :

- 2 petites de 9 kWc, 7 installations de moins de 36 kWc et une centrale de 100 kWc.

La puissance cumulée sera de 370 kWc et produira chaque année près de 460 MWh d'électricité renouvelable et locale.

L'investissement total avoisine les 520 000 €.

Plus d'informations :
www.centralesvillageoises.fr

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉATION VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE





Vive le jeu !

Le jeu tient une belle place sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Aujourd'hui, Vienne Condrieu Agglomération investit dans une seconde ludomobile, ludothèque itinérante, pour le plus grand bonheur des habitants concernés.

Le jeu et l'Agglo

La ludothèque de Vienne, dont le gestionnaire est la MJC de Vienne est la ludothèque « tête de réseau » et lieu ressource pour les particuliers et les collectivités. On s'y rend pour du jeu sur place ou de la location. Elle gère tout le stock des jeux utilisés par les trois lieux de jeux et pour la location.

La ludomobile est une activité de la ludothèque de la MJC de Vienne. Il s'agit d'une ludothèque itinérante qui se déplace dans les différentes communes du territoire.

La ludothèque de Pont-Évêque, dont le gestionnaire est la Ville de Pont-Évêque est une ludothèque permanente dont le local est situé en centre-ville, à côté de la médiathèque et accessible à tous les publics. Les particuliers et les collectivités s'y rendent pour du jeu sur place, avec ou sans rendez-vous. Il n'y a pas de prêt.

Les ludothèques implantées sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération sont reconnues comme des équipements culturels

plaçant le jeu au cœur de leurs objectifs et de leurs missions. À la fois complémentaires et très impliquées dans la vie locale, elles accueillent des publics de tout âge et sont ouvertes aux structures les plus diverses, que cela soit en milieu urbain, péri-urbain ou rural.

C'est avec le soutien de la CAF que Vienne Condrieu Agglomération finance ces entités.

À la ludomobile

La 1^{re} ludomobile couvrait 8 communes : Chasse-sur-Rhône, Chuzelles, Luzinay, Moidieu-Détourbe, Septème, Seyssuel, Saint-Sorlin-de-Vienne, Villette-de-Vienne. De nouvelles communes : Ampuis, Chonas-l'Amballan, Condrieu, Échalas, Les Côtes-d'Arey, Eyzin-Pinet, Estrablin, Meyssiez, Reventin-Vaugris, Serpaize, Trèves ont manifesté leur désir d'accueillir la ludomobile. Aussi, Vienne Condrieu Agglomération finance un second véhicule.

Pour que le passage de la ludomobile soit

possible, il faut une équipe de quelques bénévoles pour épauler le ludothécaire, que ce soit pour l'installation, l'animation ou le rangement.

L'accès est ouvert à tous les adhérents, quel que soit le créneau horaire. Ce fonctionnement permet aux différents publics de se croiser sur ce même lieu de proximité : familles, assistantes maternelles, jeunes enfants, scolaires, adultes seniors de plus en plus nombreux venant jouer sur place et découvrir des jeux. La ludothèque itinérante favorise les liens et les échanges intergénérationnels.

■ Plus d'information

- <http://www.ludothequemjcvienne.fr>
- mjcvienne.ludotheque@gmail.com
04 74 58 21 98
- ludotheque.ponteveque38@gmail.com
04 74 57 76 60

Un rendez-vous annuel avec le jeu à ne pas manquer

Caravan'Jeux : grande fête du jeu itinérante, libre d'accès et gratuite pour tous les habitants, les structures collectives et les écoles de Vienne Condrieu Agglomération, Caravan'Jeux se déroule tous les ans au mois de mai. Cette manifestation est portée à la fois par Vienne Condrieu Agglomération, la MJC de Vienne et la Ludothèque de Pont-Évêque.

Bonnes pratiques pour les déchets de soin

Les déchets de soin présentent des risques qui les rendent potentiellement dangereux pour l'homme et l'environnement. Ils font donc l'objet d'une collecte spécifique afin d'être traités de manière adaptée.

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

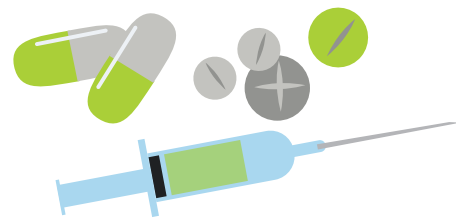
Les patients en auto-traitement doivent déposer leurs DASRI piquants, coupants ou tranchants (« perforants »), et uniquement ceux-ci, dans des « boîtes à aiguilles ». Ces contenants de couleur jaune et au couvercle vert sont remis gratuitement aux patients par les pharmaciens, en fonction de la nature et de la durée de leur traitement.

Une fois remplies, les boîtes à aiguilles doivent être apportées dans un point de



collecte spécifique (pharmacie, laboratoire de biologie médicale, etc.).

Pour trouver les points de collecte des boîtes à aiguilles (Dasri perforants) près de chez vous, rendez-vous sur le site de l'éco-organisme agréé DASTRI (www.dastri.fr) qui propose un outil de localisation.



Ainsi, les Dasri perforants sont pris en charge hors du circuit des déchets ménagers de manière sécurisée.

Les médicaments non utilisés

Qu'ils soient périmés ou non, les médicaments non utilisés doivent être rapportés à la pharmacie.

Dès lors qu'il reste ne serait-ce qu'un comprimé, celui-ci doit être rapporté dans son emballage au pharmacien.

Rapporter ses médicaments à la pharmacie garantit qu'ils seront collectés dans le circuit pharmaceutique, par l'éco-organisme agréé Cyclamed, pour être éliminés dans le respect de l'environnement.

Les radiographies

Vous pouvez apporter en déchèterie vos radiographies argentiques ou numériques devenues obsolètes. Vous pouvez aussi les déposer dans les cabinets de radiologie et les pharmacies.

Produisons moins de déchets !

À la maison, quelques gestes simples permettent de donner une seconde vie aux objets :

- **Je réutilise** les bocaux et boîtes de conditionnement.
- **Je fais réparer** mes appareils, mon vélo, etc.
- **Je donne** mes livres, mes vêtements, mes jouets et autres équipements inutilisés.

Vienne Condrieu Agglomération a développé un partenariat avec l'association Émmaüs

pour la récupération des objets usagés. **Deux déchèteries** du territoire, Vienne et Pont-Évêque, accueillent des **permanences de l'association**, pendant lesquelles les habitants peuvent venir donner les objets dont ils n'ont plus l'usage :

- Vienne : tous les samedis,
- Pont-Évêque : tous les mercredis après-midi.

Après une « remise à neuf » (nettoyage, petite réparation) effectuée par les compagnons

d'Émmaüs, les objets sont revendus à moindre coût au sein du bric-à-brac de l'association situé à Vienne.

Les dépôts de dons et les achats sont également possibles directement auprès d'Émmaüs, 5 avenue Marcellin Berthelot à Vienne.

■ Plus d'informations :

Émmaüs : 04 74 57 44 77
ou www.emmausvienne.fr



Mise en service de conteneurs enterrés

De nouveaux conteneurs enterrés sont opérationnels depuis le mois de juin

- **Place Miremont, dans le centre-ville de Vienne**, conteneurs destinés aux ordures ménagères et aux déchets recyclables.
- **Rue de la Castella à Seyssuel**, conteneurs destinés exclusivement aux déchets recyclables dans le cadre du réaménagement du centre bourg.

Assurer la sécurité des usagers et des personnels !

L'activité de collecte des déchets sur l'espace public n'est pas sans incidence sur la vie quotidienne de chacun. Celle-ci peut en effet présenter des risques tant pour le personnel de collecte que pour les usagers. En France, plus d'une dizaine d'accidents mortels sont déplorés par an. Pour la sécurité de tous, il convient d'adopter les bons gestes et d'intégrer les contraintes de la collecte.

« Les points noirs »

C'est ainsi que sont appelées les situations à risques qu'usagers ou personnels de collecte rencontrent au quotidien. Sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, ce sont près de 150 points noirs de collecte qui ont été identifiés : manœuvre de la benne à ordures ménagères difficile voire impossible, marches arrière imposées, pente trop prononcée, etc.

Chaque point noir est étudié au cas par cas afin de trouver une solution et 73% de ces points ont déjà fait l'objet d'une résorption. Ce travail est fait en partenariat avec les communes. Certaines solutions impliquent des modifications d'habitudes avec la mise en place de points de présentation ou de regroupement des bacs pour éviter les marches arrières. Les usagers sont alors informés et invités à s'adapter au mieux à ces impératifs, même si ceux-ci sont synonymes d'effort tel que apporter son bac non pas devant sa porte, mais sur un point de regroupement.

Un bac sur le trottoir...

Un bac mal rangé sur le trottoir et non rentré peut paraître anodin. Ranger son bac après la collecte est pourtant un enjeu de préservation de la propreté et de notre cadre de vie, mais également une question de respect pour assurer l'accessibilité. Car bien souvent, les trottoirs sont très étroits. Ils ne peuvent et ne doivent pas accueillir tout au long de la journée des bacs à ordures ménagères. Le bon réflexe à avoir est de rentrer son bac après le passage des agents de la collecte afin de permettre à tout un chacun de se déplacer en toute sécurité et de participer ainsi à la préservation d'un cadre de vie agréable au plus grand nombre.



Je sors mon bac de collecte la veille au soir et je le rentre après la collecte.

Il est interdit de laisser son bac en permanence sur la voie publique.



Aucun déchet ne doit être posé au sol, hors d'un bac ou à proximité des points d'apport.



Je n'entrave pas la circulation du camion de collecte. Le stationnement gênant et le mauvais élagage des arbres sont responsables de nombreux incidents, cela pénalise l'ensemble d'une rue ou d'un quartier.

Collecte de pneus automne 2019

L'Agglo organise de nouvelles collectes de pneus usagés. Réservées aux particuliers résidents de l'Agglo, ces campagnes auront lieu :

PÉRIODE	Déchèterie
Du lundi 21 octobre au samedi 2 novembre	Ampuis
Du lundi 4 novembre au samedi 16 novembre	Villette-de-Vienne
Du lundi 18 novembre au samedi 30 novembre	Vienne

Les conditions d'acceptation :

- Carte d'accès déchèterie obligatoire
- 4 pneus par foyer au maximum

Les consignes de collecte :

- Pneus acceptés : véhicules légers (tourisme, camionnettes, 4X4, motos, scooters)
- Pneus refusés : pneus souillés, poids lourds et agraires

Attention, en dehors de ces dates, le dépôt de pneus n'est pas autorisé dans les déchèteries !



Des aides pour rénover son logement



Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et souhaitez rénover votre logement ?

Renseignez-vous, vous avez peut-être droit à des aides !

Qui contacter ?

Vienne Condrieu Agglomération propose sur l'ensemble de son territoire, composé de 30 communes, des aides pour réaliser des travaux dans les logements privés. Les 2 dispositifs mis en place, l'un pour les communes situées sur la rive droite, le deuxième pour les communes situées sur la rive gauche, visent à aider les propriétaires à réhabiliter leur logement, à leur offrir des conseils techniques et financiers gratuits, leur apporter des aides financières pour réaliser les travaux.

Ainsi, ces aides peuvent être mobilisées par des propriétaires occupants ou des propriétaires bailleurs sous certaines conditions de ressources.

Selon la commune où se situe le logement à réhabiliter, les personnes à contacter pour s'informer ne sont pas les mêmes et les aides financières peuvent varier.

Si le logement est situé dans l'une de ces communes (rive gauche) :

Chasse-sur-Rhône, Chonas-l'Ambellan, Chuzelles, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Les Côtes-d'Arey, Luzinay, Meyssiez, Moidieu-Détourbe, Pont-Évêque, Reventin-Vaugris, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Sorlin-de-Vienne, Septème, Serpaize, Seyssuel, Vienne, Villette-de-Vienne

■ Contactez SOLIHA Isère Savoie :

N° Vert 0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

vienne-condrieu-agglomeration@solihha.fr

> Permanence d'information tous les mercredis de 14h à 16h dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération :
Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc
38200 Vienne

Si le logement est situé dans l'une de ces communes (rive droite) :

Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Sainte-Colombe, Trèves, Tupin-et-Semons

■ Contactez SOLIHA Rhône :

Tél : 04 37 28 70 20

Email : a.richard@solihha.fr

> Permanence d'information
le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h :

- En mairie d'Échalas :
les mercredis 2 octobre, 4 décembre.
- En mairie de Condrieu (bâtiment les Éclats) :
Merci de consulter le site vienne-condrieu-agglomeration.fr pour les permanences de l'année 2020.

Propriétaires, locataires, pour toutes questions juridiques liées à votre logement, n'hésitez pas à contacter l'ADIL au 04 76 53 37 30.

Nouveau

Dans l'attente de l'approbation du futur PLH unique pour tout le territoire, le dispositif de l'OPAH est prolongé pour une durée de 2 ans et intègre désormais la commune de Meyssiez.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} septembre, il permet désormais d'accompagner les propriétaires concernés par les Plans de Prévention des Risques Technologiques qui s'appliquent sur Chasse-sur-Rhône, Luzinay, Serpaize et Villette-de-Vienne.

La parole aux citoyens

Qualité de l'air

Présentation des résultats jeudi 17 octobre à 18h30 !

Un questionnaire a été diffusé par le Conseil de Développement auprès du grand public de mai à mi-juillet pour connaître le ressenti des habitants sur la qualité de l'air.

Rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Romain-en-Gal pour assister à la présentation des résultats et échanger à propos de la qualité de l'air du territoire.

Infos et inscriptions sur le site :
cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Tous les avis comptent !

Aujourd'hui, sur les 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération, **vous êtes invité(e)s à nous rejoindre et à donner votre avis** au sein du Conseil de Développement.

Participez à un groupe de travail se réunissant une fois par mois de 18h30 à 20h30.

Des sujets qui vous concernent !

Des propositions en lien avec les compétences de l'agglomération :

- la qualité de l'air dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET),
- les alternatives à la voiture dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU).

ET SI VOUS
VENIEZ NOUS
REJOINDRE ?

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr
f conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

2019



FOIRE ^{de} VIENNE

RENDEZ-VOUS SHOPPING DANS UN CADRE D'EXCEPTION

12 & 13 OCTOBRE